

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 1er octobre 2008

Présents :

Monsieur Dominique de THÉZY
Monsieur Alain BACRO
Madame Béatrice HÉNIN
Madame Aline CHOQUET
Monsieur Jackie VANBELLE
Monsieur Henri- Paul FIN
Monsieur Jean-Claude PINCHON
Madame Corinne BELVALETTE

Monsieur Christian LUSSON
Madame Marie- Alix LEFEBVRE
Monsieur Jacques PINTE
Madame Catherine LECLERCQ.
Monsieur Stéphane CALLIES
Madame Claudette JOLY- COTREL
Madame Christelle SURGET

La séance est ouverte à 20h00

Madame Catherine LECLERCQ est désignée comme secrétaire de séance.

DELIBERATIONS

- 1) Le compte rendu de la séance du 3 septembre 2008 est approuvé à l'unanimité
Henri-Paul FIN remercie les conseillers qui ont apporté leur aide à l'organisation du grand Prix de la Somme qui a traversé la commune.

- 2) Commission d'appel d'offres

Jacques PINTE, Jean-Claude PINCHON, Jackie VANBELLE sont désignés comme membres titulaires.
Christian LUSSON, Christelle SURGET et Henri-Paul FIN comme membres suppléants.
En outre, le conseil décide de créer une commission des marchés négociés qui examinera les offres pour les opérations d'un montant compris entre 40 000 € et 90 000 €. En deçà de 40 000 € trois propositions devront être sollicitées.

- 3) Tarifs garderie et cantine

Après un exposé de Béatrice HÉNIN et Alain BACRO, concernant le prix de revient de la cantine et de la garderie et un comparatif avec les tarifs pratiqués dans les communes proches.
Le conseil décide de porter le prix du repas maternel à 3€ et celui du repas primaire à 4.10 €
Pour la garderie, il demande que soit étudiée une facturation sur la base d'un forfait à la demi-journée.
Enfin, Béatrice HENIN fait part du rapport établi par la direction des services vétérinaires pour la cantine.
Elle soumettra avec la commission travaux les mesures nécessaires lors d'un prochain conseil.

- 4) Règlement d'occupation de la salle polyvalente

La question posée est de savoir si l'on admet une dérogation au règlement pour le cercle des immortels, association qui utilise la salle polyvalente au-delà de 23 heures.
Après débat, cette dérogation est rejetée par 9 voix contre 5 et une abstention

- 5) Droit de Chasse sur les terrains communaux

Il n'y a pas de société de chasse à Saint-Fuscien.

Les terrains communaux (notamment le fonds de l'enfer) sont insuffisamment ouverts à la chasse, ce qui provoque des dégâts importants aux cultures voisines.

Monsieur Jackie VANBELLE propose que la possibilité de chasser sur ces terrains soit portée à la connaissance des chasseurs de la commune, qu'une carte leur soit délivrée gratuitement sous réserve qu'ils fassent connaître leurs tableaux de chasse pour le faire valoir à nos assureurs.

La proposition est adoptée à l'unanimité moins une voix.

INFORMATIONS

- A) Monsieur le Maire rend compte d'une réunion de travail tenue avec Monsieur le Président d'Amiens Métropole pour l'acquisition du terrain militaire de Dury / Saint-Fuscien 63 hectares. La communauté d'agglomération va acquérir ce bien. Un fonds de concours de 20 000 €uros est sollicité de la Commune de Saint-Fuscien.

Le conseil retient le principe par 14 voix contre une

- B) Compte rendu des commissions

- **Urbanisme**

Christelle SURGET rend compte de la réunion du groupe technique PLU du 18 /09 /2008 (annexe 1)

- **Travaux**

Dossier classement des voies

Tous les courriers ont été adressés aux propriétaires des cinq résidences.

La prochaine commission travaux arrêtera les travaux susceptibles d'être réalisés en 2008. Tous les devis correspondants sont disponibles.

Un rendez-vous va être pris avec l'assureur concernant l'église.

- **Evènementiel**

Le conseil retient les dispositions proposées par Anim'Saint-Fuscien pour la prochaine fête du village.

Marie-Alix LEFEBVRE et Aline CHOQUET font part de l'avancement de la préparation de l'inauguration de l'église prévue le 11 décembre 2008.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 Heures.